



responsabilité de la banque

Par **le rapide**, le 30/07/2020 à 00:11

Bonjour,rnrnJ'ai déposé de l'argent sur mon compte par le biais d'une caisse automatique en mettant l'enveloppe donnée avec l'argent , à cet effet. Et la banque ne retrouve pas les fonds.rnrnQuels sont mes droits et recours ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le 30/07/2020 à 06:42

Bonjour,rnrnVous avez la preuve du dépôt ? et de son montant ?

Par **goofyto8**, le 30/07/2020 à 08:26

bonjour,rnrn[quote]rnrnQuels sont mes droits et recours ?[/quote]rnrnTrès limités si le montant a été indiqué manuscritement par vous-même sur l'enveloppe.rnrnIl est préférable d'utiliser les nouveaux automates qui scannent les billets introduits.

Par **chaber**, le 30/07/2020 à 11:42

bonjourrnrnlisez les liensrnrn

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000036635315>

rnrnhttps://www.moneyvox.fr/banque/actualites/66932/comment-prouver-un-depot-especes-en-absence-de-recu-de-la-banque